

Deux-Sèvres

25/03/2014

# Un nouvel inventaire de nos arbres remarquables



*Les animateurs des associations devant la talle à Teurtous, à Celles-sur-Belle, un vénérable de plus de 600 ans*

Trois associations débutent un nouvel inventaire des arbres remarquables des Deux-Sèvres. Appel à témoins !

Pour aller plus loin : [Et un inventaire des oiseaux forestiers](#)

Un premier inventaire réalisé à la fin des années 90 avait permis de répertorier 450 arbres remarquables dans les Deux-Sèvres. Le collectif d'associations (Deux-Sèvres Nature Environnement, Bocage Pays Branché et Prom'haies) désire l'actualiser et le compléter. « A l'époque, il n'y avait pas vraiment eu de prospection, explique Etienne Berger, de Bocage Pays Branché. Cette fois, nous faisons appel aux municipalités, aux clubs de randonnées et aux particuliers, qu'ils soient propriétaires d'un arbre ou pas. »

## Patrimoine naturel

Tous sont invités à signaler un arbre particulier, si possible avec une photo et les indications de lieu, ce sont ensuite les salariés aidés des bénévoles qui se déplaceront pour vérifier.

« Cet inventaire a aussi pour but de faire prendre conscience de leur valeur patrimoniale, ajoute Samuel Fichet, de Prom'haies. On peut très bien connaître un arbre depuis tellement longtemps qu'on ne voit plus qu'il est particulier. »

Un arbre peut être considéré comme remarquable pour son âge, sa taille, sa forme, son esthétique ou sa rareté.

« Et un arbre peut aussi être remarquable pour la légende qui lui est attachée, commente Stéphane Barbier, de Deux-Sèvres Nature Environnement. Après cet inventaire, on peut imaginer une mise en valeur de ces arbres et de leur histoire, évidemment en accord avec leurs priorités, cet inventaire n'est absolument pas intrusif. »

Le formulaire de signalement d'un arbre remarquable est téléchargeable sur les sites [www.dsne.org](http://www.dsne.org), [www.promhaies.net](http://www.promhaies.net) ou [www.bocagepaysbranche.fr](http://www.bocagepaysbranche.fr)

## La talle à Teurtous

La talle à Teurtous, poussée à la croisée des communes de Celles-sur-Belle et Vitré-Beaussais, est sans aucun doute parmi les plus anciens arbres du département. Son âge est estimé à au moins 600 ans, difficile d'être précis. Ce châtaignier a subi les assauts du temps et se trouve totalement déformé et creux, il a cependant été épargné par la tempête de 2009. D'un bois très dur, cet arbre sera sans doute présent encore de très nombreuses années, peut-être plusieurs centaines. Il est entouré de nouvelles pousses issues de la même souche mais qui semblent présenter une santé moindre. L'arbre faisait déjà partie du précédent inventaire.

[Lire la carte interactive sur le site de l'Observatoire régional de l'Environnement Poitou-Charentes](#)